

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne, . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS.
Chez M. HAYAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.
Saumur : 30 fr.
Un an . . . 16
Six mois . . . 8
Trois mois . . . 4
Paris : 35 fr.
Un an . . . 18
Six mois . . . 10
Trois mois . . . 5
On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Taibout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Juillet 1877.

LES AFFAIRES ET LA PAIX.

Le maréchal de Mac-Mahon a déclaré qu'il irait jusqu'au bout, c'est-à-dire qu'il ne quitterait pas le pouvoir avant 1880. C'est un droit, puisqu'il a été nommé pour sept ans par une Assemblée souveraine.

Or, quand un homme a le droit pour lui, qu'il est chef de l'Etat, qu'il est maréchal de France, et qu'il veut rester, il est impossible de le faire partir. Rien n'empêchera donc le maréchal de Mac-Mahon de conserver jusqu'au bout la haute situation que lui ont donnée les mandataires du pays.

Espérer qu'on le fera changer d'avis là-dessus serait une illusion. Le Maréchal ne connaît que son droit et son devoir. Il sait que son droit n'est pas douteux ; il sait aussi que son devoir est de défendre par la suite ceux qui le soutiennent dans la campagne actuelle. Il restera, et aucun raisonnement, aucun discours ne pourra ébranler sa résolution.

Puisqu'il est entendu que le maréchal de Mac-Mahon doit demeurer au pouvoir jusqu'en 1880, tous les hommes raisonnables se posent une question bien simple : Vaut-il mieux nommer une Chambre qui soit d'accord avec le Maréchal, ou vaut-il mieux nommer une Chambre qui lui fasse la guerre ?

La réponse n'est pas difficile à trouver. D'abord les gens sensés n'aiment pas à voter pour rien, ni à perdre leur temps ; et c'est ce qu'ils feraient en nommant une Chambre hostile au maréchal de Mac-Mahon.

A quoi servirait, en effet, cette Chambre ? Rien.

Si elle votait des lois mauvaises, le Sénat les repousserait. Si elle déclarait la guerre au Maréchal, on la dissoudrait de nouveau, et ce serait à recommencer dans quelques mois. Elle pourrait troubler le pays, gêner la marche du gouvernement, paralyser l'industrie et le travail par une agitation bruyante ; mais, quant à faire quoi que ce soit, cela lui serait impossible.

Voilà une première raison pour laquelle les gens de bon sens se garderont bien de nommer des députés de l'opposition.

La seconde raison n'est pas moins sérieuse.

Quand une entreprise quelconque est placée sous la conduite de trois directeurs, les actionnaires de l'entreprise et tous ceux qui sont intéressés doivent désirer avant tout que les trois directeurs marchent d'accord, dans l'intérêt de tout le monde. Si les directeurs se disputent entre eux au lieu de travailler, si l'un veut tirer à gauche, quand les autres tirent à droite, rien ne va plus. Les contre-maîtres profitent de la discorde des patrons pour en prendre à leur aise ; les ouvriers ne sont pas exactement payés ; le travail ne se fait pas, et les actionnaires en sont pour leur argent.

Il en est de même pour le gouvernement. La Constitution, qui est la loi du pays, a établi trois pouvoirs : le Président, le Sénat et la Chambre des députés.

Ce que nous devons tous désirer, quelle

que soit notre opinion, c'est que les trois pouvoirs soient d'accord pour voter des lois raisonnables, pour protéger les gens paisibles et pour exécuter les grands travaux publics qui donnent du travail à l'ouvrier et qui assurent un écoulement avantageux à nos produits.

Si les pouvoirs ne s'accordent pas entre eux et que l'un des trois fasse la guerre aux deux autres, voilà le gouvernement paralysé.

C'est ce qui arrive depuis un an. On a fait beaucoup de discours ; on a préparé beaucoup de projets ; on a changé souvent les fonctionnaires qui ont à peine le temps d'étudier l'intérêt des populations ; aujourd'hui l'on fait de tous les côtés des manifestations, des déclarations, des comités, des consultations d'avocat. A quoi tout cela a-t-il servi ? A rien, puisque la Chambre n'a pas voté une seule loi importante. A quoi cela mènerait-il dans l'avenir ? A rien, puisque la Chambre serait seule de son avis, contre le Président et le Sénat, qui ont le droit de la dissoudre, tandis qu'elle n'a ni le droit de les renvoyer, ni le pouvoir de leur imposer son opinion.

La question qui se pose devant le pays est donc bien claire.

Il ne s'agit pas de choisir un gouvernement, puisque nous en avons un jusqu'en 1880.

Il s'agit d'arranger les choses pour que le gouvernement établi fasse le mieux possible les affaires du pays.

Pour cela, il faut rétablir l'accord entre les trois pouvoirs, c'est-à-dire entre le Président et le Sénat, d'un côté, et la Chambre de l'autre. Or, comme on ne peut ni renvoyer le Président avant 1880, ni changer le Sénat avant 1879, le seul moyen d'arriver à ce but est de nommer des députés qui aident le Maréchal à faire le bien du pays, au lieu de l'attaquer et de le combattre.

La politique est sans doute une belle chose, surtout pour ceux qui en font leur métier ; mais pour ceux qui vivent de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, du travail en un mot, il y a quelque chose de plus important que la politique, c'est que les affaires aillent bien. Si les pouvoirs qui sont chargés de nous gouverner se disputent entre eux au lieu de travailler, l'argent prend peur et se cache, les grands travaux se ralentissent, tout le monde souffre, et c'est la masse du peuple qui paie les frais de la guerre.

Voilà ce que comprennent les gens de bon sens, qui ont sans doute leurs opinions politiques, mais qui veulent avant tout le bien de la France. Aussi les lettres qui nous arrivent de tous les points du pays montrent que les populations se disposent à voter pour les candidats du Maréchal, afin de rétablir l'accord dans le gouvernement.

La pensée qui se dégage de toutes nos nouvelles peut se résumer ainsi : « Voter pour l'opposition, ce serait amener de nouvelles complications, de nouvelles crises, et une souffrance certaine dans la situation du pays. Nous aimons mieux voter pour les candidats du Maréchal, afin que les trois pouvoirs, étant désormais d'accord, puissent s'occuper de nous faire de bonnes lois et d'encourager les entreprises qui nous intéressent. Quant à la politique, il sera temps d'en parler en 1880. »

(Correspondance conservatrice.)

Chronique générale.

Les journaux rouges s'amuse à crier à l'arbitraire, à l'iniquité, à propos des révolutions et des déplacements dont les hauts fonctionnaires, qui font parade de leur haine contre le gouvernement, sont frappés.

Quand on songe à la conduite des révolutionnaires au 4 septembre, on se demande comment ils osent élever la voix !

En effet, c'est par milliers que les dictateurs ont révoqué, destitué les fonctionnaires.

Les préfets et les sous-préfets ont tous été déplacés ou remplacés ;

Les conseillers de préfecture et les secrétaires généraux ont été atteints dans la proportion de cinq sur sept ;

Les quatre-vingt-six conseils généraux ont été dissous par la force après avoir voté des fonds de guerre, fonds dont il n'a jamais été rendu compte ;

Les quatre cents conseils d'arrondissement ont été condamnés à se taire ;

Les trente-six mille conseils municipaux ont été bouleversés, dissous, suspendus ;

Les trente-six mille maires ont été révoqués, expulsés ou menacés ;

Bouleversés les justices de paix de fond en comble ;

Modifié tous les services généraux des finances, de la guerre, de l'instruction publique, des travaux publics ;

Facteurs, appariteurs, agents de police, concierges d'établissements publics, ont été jetés sur le pavé pour être remplacés par des frères et amis.

Et cela, au moment où la présence des Prussiens sur le sol français ne devait nous laisser qu'une préoccupation : repousser l'ennemi.

Et cela pour faire les belles choses que l'on sait.

Vraiment, il est bon de rappeler les journaux rouges à la pudeur et de leur dire : Mais souvenez-vous donc de ce que vous et les vôtres vous avez fait !

Le Conseil judiciaire de la République — car c'est encore de lui qu'il nous faut parler aujourd'hui — finira, s'il continue, par lasser même ses admirateurs. De même que le fameux compilateur qui compilait, compilait toujours, les membres de ce Conseil judiciaire rédigeaient, rédigeaient sans cesse, sans trêve ni merci, ne se reposant jamais, rêvant la nuit aux consultations les plus baroques, et employant la journée du lendemain à les transcrire, pour les livrer à l'admiration de tous les républicains, grands ou petits.

Le citoyen Jules Favre, un des conseillers judiciaires de la République — un singulier conseiller, soit dit sans médisance — le citoyen Jules Favre, que Laluyé n'a pu réduire au silence, a voulu, lui aussi, rédiger sa petite consultation. Les 50,000 victimes de l'armée de Bourbaki, qui crient toujours vengeance, sont impuissantes à troubler la quiétude de cet homme, qui, s'il était réellement juriconsulte, se serait condamné à la retraite éternelle, se préparant à bien mourir, après avoir si mal vécu.

M. Jules Favre, qu'on a eu le tort de ne pas poursuivre, veut que le gouvernement soit poursuivi pour de prétendues diffamations contenues dans le Bulletin des Communes.

Nous ne faisons nulle difficulté de recon-

naître que la vérité est souvent diffamatoire pour certains républicains du genre Jules Favre, et que leurs actes sont quelquefois si coupables qu'on peut, en les racontant, s'exposer à être poursuivi. C'est une vérité dont tout le monde a pu se convaincre. Or, c'est l'argumentation que M. Pas-une-pierre-pas-un-pouce a tenu à démontrer l'autre jour, du sein du conseil judiciaire en question, à l'égard du Bulletin des Communes.

Nul doute qu'il ne s'offre à en porter la preuve devant les tribunaux. Cela nous rassure complètement. Même soutenu comme il l'est par M. Emile de Girardin, le dernier combat de l'homme de Ferrières sera une dernière défaite dans laquelle ses amis eux-mêmes l'oublieront.

Que ne s'est-il fait, hélas ! oublier plus tôt. Mais, pour son châtimement et pour le leur, M. Jules Favre est là vivant, parlant d'illégalité, lui, l'homme de toutes les illégalités.

Nous ne désespérons pas un jour de le voir aussi parler d'état civil.

Des poursuites viennent d'être dirigées, dans différentes localités, contre des radicaux qui ont lacéré les affiches du Bulletin des Communes, ou les ont recouvertes d'inscriptions offensantes pour le gouvernement.

La police de Lille a dû faire effacer des inscriptions manuscrites de Vive la Commune ! Mort à Mac-Mahon ! qui avaient été apposées en différents endroits d'un quartier populeux de la ville, dans la nuit de jeudi à vendredi dernier. Une enquête a été ouverte sur différents indices qui permettaient de découvrir l'auteur de ces inscriptions.

On sait que la loi départementale du 10 août 1874 a donné aux conseils généraux le pouvoir de sectionner les villes et communes de leurs départements respectifs en vue des élections municipales.

Les préfets ont été invités à provoquer, dans la session qui va s'ouvrir le 20 août prochain, le sectionnement des villes où cette opération n'a pas encore été effectuée.

Le Salut public de Lyon annonce que plusieurs gouvernements étrangers, et particulièrement le gouvernement italien, font en ce moment des achats considérables de chevaux, non-seulement dans cette région, mais encore dans toute la France.

Beaucoup de marchands de chevaux ont reçu des commissions considérables.

On lit dans le Français :

M. Girault, président du conseil d'arrondissement de Blois, et M. Billaut, chevalier de la Légion-d'Honneur, tous deux médecins à Onzain, et tenant une place importante dans le parti radical de Loir-et-Cher, viennent d'être renvoyés en police correctionnelle sous la prévention d'escroquerie. Ces deux messieurs étaient médecins du bureau de bienfaisance d'Onzain. La prévention leur reproche d'avoir, en cette qualité, produit et fait solder par la commune de faux mémoires dans lesquels le nombre des visites faites par eux aux malades indigents de la commune était singulièrement exagéré.

L'Union libérale de Tours annonce que M. S. Héran, avoué, a été chargé, par la Petite République française, d'assigner M. le marquis de Nadaillac, préfet d'Indre-et-Loire, en paiement d'une somme de 10,000 fr., à titre de dommages et intérêts, pour avoir interdit sa distribution et sa vente sur la voie publique, dans le département d'Indre-et-Loire.

D'autre part, l'Estafette annonce que, à la requête des journaux le Temps, le Bien public et la Petite République, le sous-préfet d'Épernay est assigné en dommages-intérêts pour interdiction de la vente de ces journaux sur la voie publique.

Le préfet de la Vendée est aussi assigné pour le même fait par la Petite République en 40,000 fr. de dommages-intérêts.

Le préfet de Seine-et-Marne a reçu de son côté une assignation du même genre, à la requête des journaux le XIX^e Siècle et la Petite République.

Le préfet d'Orléans aussi.

Par un arrêté en date du 17 juillet, M. le préfet d'Ille-et-Vilaine vient de fermer la loge maçonnique de Saint-Malo.

L'arrêté s'appuie sur ce fait que, dans une réunion tenue le 21 juin dernier, un discours presque exclusivement politique a été prononcé; ce qui constitue une violation flagrante des conditions de l'institution de la loge.

Voici un échantillon du discours prononcé par le vénérable de la loge la Triple Essence de Saint-Malo:

« Ayons toujours foi dans l'avenir. La nuit ne dure qu'un temps... Nous reverrons bientôt l'aurore. Une journée, le 20 février 1876, a chassé nos ennemis du pouvoir. Une autre journée les chassera encore, et avec eux, cette fois, PARTIRA L'HOMME qu'ils nous ont imposé et qu'ils auront compromis.

» Le sol qui nous porte ne peut fleurir sans soleil; l'esprit de l'homme ne peut vivre sans liberté. Ce n'est qu'une éclipse partielle, qui durera ce que durent les éclipses, l'espace d'un moment.

» Dans la patrie de Voltaire, d'Edgar Quinet, de Michelet, de Victor Hugo, de Littré, de Thiers et de Gambetta, on ne pourrait rester bien longtemps opprimé. Encore une fois, ayons confiance, espérons ! »

REVUE DES JOURNAUX.

Le Rappel croit que la raison qui déterminait le gouvernement à retarder la date des élections au 14 octobre, serait la nécessité de donner aux préfets et sous-préfets le temps de bien connaître leurs administrés pour pratiquer la candidature officielle. Cette raison est excellente.

Le Mot d'Ordre n'admettra pas la candidature de M. Margaine, ex-député républicain de la Marne, si, comme on le dit, il poussa le mépris de la dignité démocratique jusqu'à prononcer récemment l'oraison funèbre du curé de Sainte-Menehould.

Paris-Journal résume exactement ainsi toutes les polémiques d'opposition : « Si le gouvernement réprime les manœuvres coupables radicales, les républicains crient à la persécution et à la tyrannie; s'il ne réprime pas, ils se vantent de faire peur : on n'ose pas. »

Le même journal annonce que le directeur du Théâtre-Français ferait un procès aux journaux qui ont raconté, au risque de discréditer notre première scène, les prétendues manifestations hostiles contre M. le duc de Broglie.

La République française attaque violemment la candidature de M. Bernard d'Harcourt, cousin du Maréchal. Les électeurs du Loiret y répondront.

Le Gaulois se plaint que le gouvernement abandonne et même combatte les bonapartistes. Il présente de longues observations, engageant le pouvoir à les écouter pour acquiescer des alliés fidèles et puissants en assurant le succès électoral.

Il annonce que Blanqui, détenu à la maison de Clairvaux, est à toute extrémité : la mort est imminente.

Prenant texte de la prétendue manifesta-

tion du Théâtre-Français, le Gaulois en conclut qu'il faut croire que le mouvement radical ne marche pas comme le prétendent les organes des 363, puisqu'ils en sont réduits à inventer chaque jour de nouveaux mensonges, démentis le lendemain.

Le même journal laisse à entendre, sans toutefois nommer personne, qu'il va bientôt se produire une nouvelle et importante défection dans le camp des 363.

LA RÉPUBLIQUE, OUI!

LES RÉPUBLICAINS, JAMAIS!

L'article de M. de Saint-Genest, que l'on va lire, n'exprime pas, est-il besoin de le dire? notre pensée sur la situation. Mais il a raison de soutenir que les républicains rendent la République insupportable. C'est pourquoi nous reproduisons cet amusant et spirituel article d'un écrivain qui n'est pas toujours si raisonnable :

Depuis les imprudentes paroles de la République sur le cas de M. Ordinaire, depuis que M. Gambetta a jeté son ami par dessus bord avec une telle désinvolture, on prétend que la plus grande inquiétude règne dans le camp de la démocratie, et que, de Pipe-en-Bois et Trouillefou, jusqu'à Vermesch et Gaillard père, on les voit tous s'aborder en se disant : « A quoi pense notre chef? Si on regarde de si près, si on jette tous les gens fautifs par dessus bord, qu'est-ce que nous allons devenir, nous autres républicains ? »

» Comment! on ne peut plus défaillir, maintenant? Eh bien, alors, à quoi ça sert-il d'être républicain ?

» Comment! il faut rester honnête? Eh bien, alors, à quoi ça sert-il d'être républicain ?

» Comment! on ne peut plus faire ses petites affaires? On ne peut plus être accusé de vol, de concussion, on ne peut plus se faire renvoyer d'une administration, se faire chasser d'un régiment, se faire rayer de la Légion d'Honneur?... Eh bien, alors, à quoi ça nous sert-il d'être républicain? Vous verrez que bientôt on nous défendra même de piller les maisons, d'assassiner les gendarmes et de fusiller les curés! Ça va être un parti fermé ! »

Et, là dessus, on raconte que l'on voit nos pauvres démocrates se promener d'un air pensif, en réfléchissant à leur malheureux sort... Tandis que les conservateurs s'en vont battant des mains et répétant :

« Une fois entrée dans cette voie, la démocratie est perdue! La force de la démocratie, c'était précisément d'être ouverte à tout ce qui tombait des autres partis, à tout ce qui ne trouvait plus de place ailleurs.

» On avait beau être pris et repris par la justice, on avait beau avoir commis tous les crimes, on ne pouvait jamais tomber assez bas pour n'avoir pas le droit de se faire républicain !

» Alors même que toutes les portes vous étaient fermées, alors même qu'on ne pouvait plus être ni magistrat, ni soldat, ni marin, ni prêtre, ni administrateur, ni rien, il vous restait toujours cette ressource suprême : d'entrer dans le grand parti démocratique, le parti de la miséricorde.

» De là le prestige de ce parti, de là sa force... et malheureusement M. Gambetta vient d'y porter atteinte. »

Voilà ce qu'on entend de tous côtés, depuis le fameux article de la République française.

Pour moi, je ne trouve pas que ce soit exact. D'abord, M. Gambetta n'est pas si imprudent qu'on vent bien le dire. Qu'a-t-il écrit, en réalité ?

« Que le parti républicain a toujours eu l'habitude de se montrer très-sévère pour les défaillances de ceux de ses membres qui ne savent pas mettre les actes de leur vie d'accord avec leurs principes. »

Le tout est de savoir quels sont les principes; la question est là.

Par exemple, tel socialiste a pour principe le partage des biens; il prend le bien des autres... Eh bien! en le prenant, il met « les actes de sa vie d'accord avec son principe. »

Tel autre a pour principe la destruction du clergé : il tue les prêtres... Eh bien! en les tuant, il met « les actes de sa vie d'accord avec son principe. »

Celui-ci a pour principe l'abolition de la police : il jette les sergents de ville à l'eau... En les jetant, il reste « d'accord avec son principe. »

Celui-là a pour principe l'anéantissement de la royauté : il brûle nos palais... En les brûlant, il reste « d'accord avec son principe. »

Voilà pourquoi M. Gambetta est parfaitement

logique en tendant la main à MM. Saint-Martin et Mie, Saint-Quentin et Naquet, qui arborent officiellement le drapeau de la Commune, et qu'au besoin il tendrait encore la main à MM. Vallès et Vermesch, ayant toujours le droit de répondre :

— Eh bien! quoi! qu'avez-vous à reprocher à ces gens-là? ne sont-ils pas fidèles à leurs principes ?

Seulement, pour M. Gambetta, le principe qui domine tous les autres, c'est le principe gambettiste; c'est celui-là qu'il ne faut pas manquer! Et le pauvre M. Ordinaire doit comprendre, aujourd'hui, qu'en effleurant le chef de la démocratie, qu'en le compromettant dans une vilaine histoire, il a commis un crime bien autre que s'il avait fusillé l'archevêque de Paris ou incendié nos palais.

Et la preuve c'est que jamais M. Gambetta n'a traité nos assassins et nos incendiaires comme il vient de traiter le pauvre député du Rhône.

Voilà la première objection que je ferai aux conservateurs.

Mais il en est une autre plus sérieuse : c'est qu'en venant dire que le parti républicain ne se compose presque que de coquins, on tombe dans une exagération puérole qui nuit à notre cause au lieu de la servir. Car, à cela, nos adversaires répondront avec raison que dans le parti républicain se trouvent des hommes absolument honnêtes, et que dans le parti conservateur se trouvent des hommes absolument corrompus.

Non, ce qu'il faut dire, c'est que, pour le parti conservateur, les hommes qui ont failli sont un malheur, — malheur qui affaiblit le parti, tandis que, pour les républicains, ils sont une force, puisque c'est par là qu'ils se recrutent le plus.

C'est ici la grande différence.

Jamais un homme ne s'est encore fait légitimiste parce qu'il avait volé, ni bonapartiste parce qu'il avait tué, ni orléaniste parce qu'il avait incendié. Bien au contraire, il est presque toujours obligé de quitter ces partis-là, à cause de ses crimes mêmes. Tandis que, sans cesse, nous voyons des hommes qui, réactionnaires la veille, deviennent républicains le lendemain, uniquement parce qu'ils ont failli.

Cela est tellement vrai que les 40,000 repris de justice de Paris sont exclusivement républicains. Cela est tellement vrai que tous les forçats en surveillance à Lyon et dans les autres villes sont exclusivement républicains.

Cela est tellement vrai que, lors des élections de 1871, le Siècle disait avec une naïveté charmante : « On nous demande de voter!... comment le pourrions-nous? La moitié de nos électeurs est en prison, et l'autre moitié n'ose pas sortir. »

Et, pourtant, quoi qu'on en dise, ce n'est pas là que se trouve la véritable force du parti républicain. Dieu merci, en France, il n'y a pas assez de coquins pour former un si grand parti, sa force vient de ceci : c'est qu'à part quelques exceptions, il se compose non-seulement de tous les coquins, mais de tous les déclassés, de tous les mécontents, sous quelque forme que le mécontentement se produise.

Or, pour la foule, le mécontentement c'est l'envie! Depuis que la démocratie a rendu les foules envieuses, le peuple est devenu républicain. Pour l'ouvrier, c'est la haine du bourgeois; pour le bourgeois, la haine du noble; pour le paysan, la haine du propriétaire.

C'est ainsi que se forme le grand corps d'armée, c'est ainsi que se forment ces millions d'électeurs démocratiques; électeurs que l'on met en branle en excitant tous les appétits, toutes les convoitises, en faisant appel à tous les pires instincts.

Quant aux chefs, ils se recrutent, pour la plupart, dans tout ce qui tombe des classes dirigeantes; non-seulement les hommes tarés, comme on le dit avec une grande exagération, mais tout ce qui a échoué ailleurs, tout ce qui n'a pas réussi, tout ce qui a été déçu dans son ambition, tout ce qui a eu des mésaventures, des déceptions, des humiliations, etc.

Par exemple, un homme est dans l'industrie, il fait un pont, ce pont croule — ce n'est pas la faute de la société — mais de suite il se fait républicain.

Un homme est dans le commerce, il ne vend pas bien son sucre et sa chandelle, il fait faillite — ce n'est pas la faute de la société — mais de suite il se fait républicain.

Un homme est dans le clergé, il commet une légèreté, est blâmé par son évêque — ce n'est pas la faute de la société — de suite il se fait républicain.

Un homme est au régiment, il y a une histoire fâcheuse dans les bureaux arabes ou ailleurs... — ce n'est pas la faute de la société, — de suite il se fait républicain.

Un homme est dans la marine, un jour d'erreur il manque à son devoir, est puni par ses chefs, — de suite il se fait républicain.

Un homme bien né a le malheur d'avoir un crime dans sa famille — ce n'est pas la faute de la société, — de suite il se fait républicain.

Un homme a gagné une grande fortune, mais cette grande fortune ne lui ouvre pas le grand monde, — de suite il se fait républicain.

Un réactionnaire ambitieux demande une telle, une préfecture, une ambassade... on lui refuse, — de suite il devient républicain.

Un homme qui a une demi-instruction, une demi-éducation, veut se faire recevoir dans la société, on ne lui ouvre pas la porte, — de suite il devient républicain.

Par sa profession, un homme a une situation un peu fausse, un peu indéterminée entre les classes d'en haut et les classes d'en bas, — de suite il devient républicain.

Cela vous est-il arrivé, lecteurs? Combien de fois, dans le monde, ne me suis-je pas dit : *Qu'est-ce qui a pu rendre un tel républicain? Alors, je cherche, et en cherchant, presque toujours je trouve.*

La démocratie, c'est le grand refuge! le refuge de tous les déclassés, de tous les mécontents; mécontents de son sort, mécontents de la société, mécontents de soi, mécontents des autres, mécontents de Dieu!

Et, quand je parle des hommes, c'est surtout les femmes qu'il faudrait dire, car ce sont elles les plus terribles. Lorsque, par sa famille, une femme n'appartient pas au monde, ou lorsque, par son conduite, elle s'en est fait bannir, c'est alors qu'elle devient plus républicaine que son mari, c'est alors qu'elle l'entraîne aux extrémités du parti, par haine contre la société, par rage de se voir exclue, par fureur contre tout ce qui est respecté et salué ici-bas!

Et malheureusement ce qui augmente le parti, c'est que ce n'est pas seulement pour des raisons graves qu'on se fait républicain, c'est parfois pour des motifs bien étranges, c'est parce qu'on est bossu, parce qu'on est borgne, parce qu'on est boiteux, parce qu'on est laid... enfin, parce qu'on est mécontent...

Non point que les misères humaines rendent toujours républicain. Quand on a une bonne nature, on supporte toutes les infortunes et toutes les inimitiés sans détester ceux qui n'en sont point affligés. Mais, quand la nature est mauvaise, envieuse, on se console par la haine, c'est-à-dire par la démocratie!

Voilà la vérité, lecteurs, et, si je disposais d'une baguette magique, je vous aurais bien vite convaincus : si, à telle personne je pouvais donner cette place qu'on lui a refusée, si à telle autre je pouvais rendre cette fortune qu'elle a perdue, si à celui-ci je pouvais faire ouvrir ce salon qu'on lui ferme, et si à celui-là je pouvais enlever cette bosse qui le gêne... ah! en vérité, comme tous ces gens-là cesseraient vite d'être républicains!

Et, enfin, il faut bien l'avouer, c'est un drôle de parti, qu'un parti qu'on aurait la certitude de transformer d'un bout à l'autre, rien qu'en changeant les situations.

Voilà pourquoi nous, qui demandons que, jusqu'au nouvel ordre, l'on conserve la République avec le maréchal de Mac-Mahon, nous, qui demandons à tous les monarchistes de laisser à leurs drapeaux pour se rallier à lui sans aucune espèce d'arrière-pensée, nous avons le droit de dire que si, par raison, on peut se résigner à la République, jamais on ne doit se résigner aux républicains.

Parce que le parti républicain n'est pas un parti politique; parce que c'est un parti d'ambition, de mécontents; parce qu'il suffit de voir de quel se composent les 363; parce qu'il suffit de voir jusqu'où les libéraux du centre gauche sont obligés de descendre, quelle solidarité ils sont obligés d'accepter, à quels hommes ils sont condamnés non-seulement de s'unir, mais de se dévouer, pour juger ce parti.

Le jour où la République des républicains sera ce qu'elle doit être, un régime de vraie liberté politique et sociale, un régime qui suppose le plus de vertus chez le citoyen, un régime pour lequel on prie le respect de Dieu et le respect de l'autorité, seront les premiers à dire à la France : *Acceptez, non-seulement la République, mais les républicains.*

Mais, jusqu'à ce jour, et tant que nous verrons M. Gambetta et consorts rompre bruyamment avec M. Ordinaire, sans avoir le courage de rompre avec les souteneurs de la Commune; tant que nous verrons : — d'un côté, toutes les gloires de l'armée, du clergé, de la magistrature, et les Mac-Mahon, et les Canrobert, et les Ducrot, et les Bourbaki, et les

Guibert, et les Dupanloup; et de l'autre, ce mélange de prêtres détroqués, de religieux remués, de soldats révoltés, de débauchés, de sergents et de mécontents, nous aurons le droit de dire :
La République : oui !
Les républicains : jamais !...
SAINT-GENEST.

Etranger.

GRÈVE DES EMPLOYÉS DE CHEMIN DE FER EN AMÉRIQUE.

New-York, 24 juillet.

Depuis quelques jours les grèves ont pris un grand développement parmi les employés et machinistes du chemin de fer de Baltimore et de l'Ohio, sur lesquels la circulation des trains de marchandises a été complètement arrêtée.

Des troupes fédérales sont arrivées à Meadbury et ont rétabli l'ordre. Le chef des grévistes a été arrêté. La grève s'est depuis étendue partout, indiquant une entente secrète et générale parmi les employés.

La circulation est actuellement interrompue sur les chemins de fer de la Pensylvanie et de l'Ohio.

Le bruit court que la grève s'est étendue aussi à l'Atlantic-Great-Western et menace d'atteindre Saint-Louis.

Plusieurs régiments de milice ont été appelés à protéger ces lignes.

Hier, une foule comprenant cinq mille personnes a attaqué la milice à Baltimore. Plusieurs miliciens ont été blessés. La milice a ainsi fait feu, et il y a eu parmi les émeutiers dix morts et trente blessés.

La foule a détruit la gare et le bureau télégraphique.

Une proclamation du gouverneur du Maryland ordonne aux émeutiers de se disperser.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

La distribution solennelle des prix à l'Institut Saint-Louis aura lieu le mercredi 1^{er} août, à une heure, sous la présidence de M. l'Evêque d'Angers.

Les travaux de dessin seront exposés, dans une des salles de l'établissement, depuis le mardi 31 juillet, à midi, jusqu'après la distribution.

Nous rappelons que la distribution des prix aux élèves des écoles des Frères de la Doctrine chrétienne (ville et Ponts) aura lieu après-demain mercredi, à 4 heures, à l'établissement de la montée du Fort.

La Compagnie de la Vendée organise pour le dimanche 29 juillet des trains de plaisir. Des billets à prix réduits seront délivrés sur toute la ligne, notamment à Saumur, à Montreuil-Bellay et à Bressuire, pour les Sables-d'Olonne, où auront lieu de grandes fêtes pour l'inauguration du service des eaux de la ville.

Les prix, aller et retour, sont : de Saumur, Chacé, Saint-Cyr, Montreuil-Bellay, 1^{re} classe, 45 fr. ; 3^e classe, 40 fr.

Les billets seront valables le samedi 28 et le dimanche 29 juillet.

La Compagnie délivre au départ de toutes les gares des billets de saison de toutes classes pour les Sables-d'Olonne, avec réduction de 40 0/0, valables pendant 40 jours.

LES JOURS CANICULAIRES.

Demain, 24 juillet, nous entrerons dans la période réputée la plus chaude de l'année qui est celle des jours caniculaires, qui dure jusqu'au 26 août.

La moyenne de 60 années ne donne que 49° pour le mois de juillet et 40°5 pour le mois d'août tout entier, tandis qu'elle s'élève à 49°1 pour les 30 jours ainsi choisis.

Mais il y a des années, comme 1876, où les grandes chaleurs n'arrivent qu'après le 1^{er} août et n'en sont pas moins difficiles à supporter.

Le même phénomène s'était produit en 1875, mais d'une manière moins accentuée.

D'autres fois, comme en 1874, les gran-

des chaleurs ont lieu plus particulièrement dans les premiers jours de juillet, et le mois d'août est ordinairement tempéré.

Les 33 jours qui s'écoulent du 24 juillet au 26 août sont loin d'être également chauds, même dans les années où le maximum de chaleur tombe dans les limites que l'observation traditionnelle a indiquées.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse*, d'Angers :

« M. l'abbé Félix Hy se présentait il y a quelques jours devant la Faculté des sciences de Rennes, pour y subir les examens de licence ès-sciences naturelles.

» Sorti du Séminaire à l'âge de 20 ans seulement, il était revenu au collège de Combrée où il a fait ses études pour s'y livrer, sous la direction de M. l'abbé Ravain, à l'étude des sciences. C'est de là, qu'après s'être fait recevoir successivement bachelier ès-lettres et bachelier ès-sciences, il est allé à Rennes passer deux années dans des travaux difficiles et pénibles. Ses efforts courageux ont été justement récompensés. M. l'abbé Hy a obtenu le diplôme de licencié ès-sciences naturelles, avec la mention assez bien. Ce succès fait d'autant plus d'honneur à ce jeune ecclésiastique, que le petit nombre de licenciés ès-sciences montre combien il est difficile d'obtenir ce grade. »

On nous apprend de Trélazé que, le jour de la catastrophe qui a si douloureusement impressionné les populations ardoisières et de la ville d'Angers, M^r Freppel a visité toutes les familles des victimes et y a distribué de larges aumônes.

AVIS AUX RÉSERVISTES.

Dans sa séance de mardi, le 4^{er} conseil de guerre de Marseille a rendu les jugements suivants :

Perreti (Antoine-Vincent), réserviste de la classe de 1869, de la Corse, a été condamné à la peine de six mois de prison, pour n'avoir pas obéi à l'ordre qui le convoquait pour les manœuvres pendant une période de 28 jours ;

Magand (Jean-Baptiste), réserviste de la classe 1869, de la Loire, a été condamné à la peine de un mois de prison, pour n'avoir pas obéi à l'ordre d'appel à l'activité pour accomplir une période d'exercices de 28 jours.

Faits divers.

UNE VILLE SOUS L'EAU.

Il nous vient de la Suisse la nouvelle d'une singulière découverte, due, comme cela arrive souvent, tout entière au hasard.

Un Américain, traversant en barque le lac Léman, avait vu son bateau chavirer en face du village de Saint-Pregts, et sa valise aller au fond de l'eau. Deux plongeurs furent chargés de repêcher le précieux colis. Ils s'acquittèrent avec succès de leur entreprise, et, de plus, ramenèrent au jour un superbe vase antique à anses, de forme étrusque, parfaitement conservé, des pétrifications nombreuses et un fragment énorme de marbre blanc taillé.

Cette trouvaille ne constituait pourtant que la partie la moins curieuse, la moins intéressante de leur expédition.

Les plongeurs racontèrent qu'au fond du lac, dans l'endroit qu'ils venaient d'explorer, ils avaient marché sur un terrain fort inégal, qu'ils avaient failli tomber plusieurs fois dans des anfractuosités creusées à des distances visiblement calculées, flanquées régulièrement, à droite et à gauche, par des élévations à double pente ressemblant à des toitures ; enfin, ils exprimèrent l'opinion qu'ils s'étaient trouvés au milieu d'une agglomération de véritables maisons construites par la main de l'homme.

La chose fit d'autant plus de bruit qu'elle éveilla le souvenir d'autres découvertes plus anciennes, opérées dans d'autres régions de la Suisse, et se rapportant à des cités lacustres.

Les municipalités de Morges et de Saint-Pregts, désireuses de juger du fait par elles-mêmes, se rendirent en canot sur la place indiquée par les plongeurs, et firent répandre de l'huile sur la surface de l'eau.

On sait aujourd'hui que les liquides oléagineux ont la propriété de communiquer à l'eau sur laquelle ils surnagent une grande

transparence. Quand l'huile fut répandue, chacun, penché sur le bord de sa barque, interrogea du regard les profondeurs du lac. On reconnut alors, on distingua admirablement tout le plan d'une ville étendue sous les flots : les rues, les carrefours, les flots de maisons se détachaient du fond et apparaissaient si nettement qu'on eût pu dessiner les accidents des surfaces.

A travers la cuirasse visqueuse qui enveloppe les constructions, perce une couleur rouge-brique qui porte à croire que les matériaux dont elles se composent ont été formés ou agencés avec ce fameux ciment vermillon dont se servaient, selon certains auteurs de l'antiquité, les Celtes, les Cimbres et les premiers Gaulois, et qui était plus dur que le ciment romain.

La ville se compose d'environ deux cents maisons, plutôt plus que moins. Elle est de forme oblongue et commence en regard de Saint-Pregts, en allongeant vers Morges. A peu près au milieu de l'agglomération des bâtiments, on voit un vide d'une certaine étendue, que l'on suppose avoir été une place publique. A l'extrémité est se trouve une large tour carrée qui n'était pas, à proprement parler, ignorée des bateliers, car, par les temps calmes, on en apercevait le sommet à une dizaine de mètres au-dessous de la surface du lac, mais on le prenait pour un rocher.

A l'inspection superficielle, l'ensemble de ces constructions remonte à plusieurs siècles au-delà de notre ère.

Le conseil vaudois, dans l'enthousiasme d'une pareille découverte, a résolu, dit-on, de voter la création d'une vaste jetée qui circonscrirait la ville sous-lacustre et viendrait aboutir au rivage. Une fois l'enceinte établie, rien ne serait plus facile que de la dessécher, et de cette façon sortirait de sa tombe et serait rendue au jour une ville ensevelie depuis un nombre de siècles que l'on ose à peine calculer.

A ceux qui sont de l'avis de Descartes et croient que les animaux sont de pures machines, qui font tout par routine, nous croyons devoir mettre sous leurs yeux et leur opposer le petit fait suivant que relate le *Bulletin de la société protectrice des animaux*. Le cas est vraiment curieux, s'il faut ajouter foi à l'organe officiel des bêtes :

Deux ivrognes étaient entrés, rue des Saints-Pères, dans un café pour boire et jouer au billard.

L'un d'eux était venu avec un âne, qu'il avait laissé à la porte. Au bout de trois heures, l'animal étonné regarda au travers des vitres ce que son maître était devenu. Un moment après, profitant de ce qu'on avait laissé la porte ouverte, il entra dans la salle de billard et se mit à suivre avec une gravité de pope les péripéties de la partie. Les deux amis, déjà fort gris, s'amuserent à lui faire boire du vin. L'âne qui avait soif but et tint si bien tête aux compères qu'il les roula sous la table.

Minuit arriva. Le propriétaire du café, ne sachant que faire de ces deux ivres-morts, les assujettit tant bien que mal sur le dos de maître Aliboron qui, levant le museau en l'air, prit son orient et disparut dans la direction des quais.

Le lendemain, les deux ivrognes furent on ne peut plus surpris de se réveiller dans l'écurie et aux côtés de l'âne qui, par bonheur, avait eu de la raison pour trois.

Son maître, ivrogne, mais juste, le récompensa de sa belle conduite par une double ration d'avoine.

Dernières Nouvelles.

Bucharest, 24 juillet, soir.

Aujourd'hui, l'investissement de Widdin est complet. Les batteries russes établies sur les deux rives du fleuve ne tarderont pas à ouvrir leurs feux.

Les Russes se massent sur le versant sud des Balkans, et, à moins d'être attaqués par les forces turques, les têtes de colonne ne reprendront leur marche en avant que lorsque les dernières réserves auront franchi le Danube.

Paris, 23 juillet, 8 h. 50, matin.

L'Angleterre occuperait Constantinople avec le consentement de la Porte, quand même l'intervention serait considérée cas de guerre par la Russie.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Purgatif et Dépuratif économique, efficace, facile à prendre, les *Pilules écossaises* de CAUVIN se trouvent dans toutes les pharmacies. 30 pilules, 2 fr.

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces).

Rob Royveau-Laffeteur. — Sirop végétal dépuratif. (Voir aux annonces.)

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix ; les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castles-tuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 49,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection du Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c. ; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégagé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean ; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans ; M. BRSSON, successeur de M. TEXIER ; M. NORMANDINE, rue St-Jean ; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 JUILLET 1877.

Valours au comptant.			Valours au comptant.			Valours au comptant.		
Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	70 05		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	740		Canal de Suez	670	
4 1/2 %	100 10		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	640		Crédit Mobilier esp.	500	
5 %	107 70		Crédit Mobilier	131 25		Société autrichienne	491 25	
Obligations du Trésor, t. payé.	485		Crédit foncier d'Autriche	473		OBLIGATIONS.		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	327		Charentes, 500 fr. t. p.	137 50		Orléans	330 50	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	504 75		Est	620		Paris-Lyon-Méditerranée	327 25	
1865, 4 %	525		Paris-Lyon-Méditerranée	1018 75		Est	324	
1869, 3 %	388		Midi	760		Nord	330 50	
1871, 3 %	371 75		Nord	1250		Ouest	330 50	
1875, 4 %	494		Orléans	1058 75		Midi	327	
1876, 4 %	484 50		Ouest	685		Charentes	245	
Banque de France	3000		Vendée, 500 fr. t. p.	1270		Vendée	135	
Comptoir d'escompte	680		Compagnie parisienne du Gaz	1270		Canal de Suez	532	
Crédit agricole, 200 f. p.	370		C. gén. Transatlantique	480				
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	375							

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.
(Service d'été, 5 Juin 1877.)
DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
 3 heures 8 minutes du matin, express-post. (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
 6 — 45 — — — — —
 9 — 1 — — — — —
 1 — 36 — — — — —
 4 — 10 — — — — —
 7 — 15 — — — — —
 10 — 37 — — — — —
DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
 8 heures 36 minutes du matin, direct-mixte, omnibus.
 11 — 40 — — — — —
 13 — 40 — — — — —
 19 — 44 — — — — —
 10 — 28 — — — — —
 Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 40.

Etude de M^e CHEVALIER, huissier à Montreuil-Bellay.

VENTE
Aux enchères publiques
DU MATÉRIEL

Ayant servi à la construction du chemin de fer de Montreuil-Bellay à Angers.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra que le dimanche 29 juillet 1877, à une heure de l'après-midi, à la gare de Montreuil-Bellay, il sera procédé, par le ministère de M^e Chevalier, huissier à Montreuil-Bellay, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur dudit matériel, consistant en :

Bois de construction, de charbonnage, ferrailles, meules, rails, coussinets, chevillettes, tables, outils de forge, matelas de varech et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER
 PRÉSENTEMENT,
UNE MAISON

Rue Saint-Jean, pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochaine,
APPARTEMENT

Rue du Marché-Noir. S'adresser aux bains. (306)

COMMUNE DE SOMLOIRE.
ADJUDICATION
DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Somloire prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Somloire, le dimanche 5 août 1877, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- 1^o 3929 mètres courants de terrassements..... 1,406 f. 28
 - 2^o 3929 mètres courants d'empièvements, y compris l'entretien..... 6,555 93
 - 3^o Travaux d'art..... 341 94
- Total..... 8,504 f. 15

Les devis et cahiers des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voier du canton de Vihiers et à celui de M. l'agent-voier de l'arrondissement de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

PHARMACIE PASQUIER
 20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER
 SUCCESSEUR,
 Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.

Guérison prompte et radicale des engelures par le baume glyceriné aromatique.
 Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures abdominales, sortant des premières fabriques de Paris.

Prix très-modérés.
 Dépôt de toutes les spécialités médicales.
 Entrepôt de toutes les eaux minérales naturelles françaises et étrangères.

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent une demoiselle pour le rayon de mercerie.

M^e MAURICEAU, huissier à Saumur, demande un clerc.

ON DEMANDE UN CLERC au courant d'une étude de notaire. Bons appointements. S'adresser au bureau du journal.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Bordeaux ou Saint-Georges GARANTI RIGOREUSEMENT, PUR ET NATUREL, pesant environ 10 degrés d'alcool, à 100 francs la pièce de 225 litres, rendue franco de fût, de régie et de port en gare de destination. **Mêmes crus supérieurs de 1874**, pesant 12 degrés, au prix de 200 et 250 francs la pièce. — Vve Hte Thomas, propriétaire de vignobles, à Béziers.

M. RIELLANT
ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien Dentiste,
 Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur, Maison Beurois.

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art. Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

ROB
BOYVEAU-LAFECTEUR

Médication Dépurative

Les Dépuratifs sont des médicaments qui ont la propriété d'enlever à la masse des humeurs, les principes qui en altèrent la pureté, et de les porter au dehors par quelques-uns des émonctoires naturels. Par l'administration des Dépuratifs on cherche à imiter la nature, c'est-à-dire à favoriser la tendance qu'elle montre souvent de la manière la plus évidente, à se débarrasser des produits d'un principe morbide quelconque.

La liste des médicaments dépuratifs est considérable, mais parmi ces derniers le **Rob Boyveau-Lafecteur** a toujours été placé au premier rang, tant à cause de son efficacité constatée depuis un siècle (1778), que par sa composition **exclusive-ment végétale**.

Ce Sirop, agréable au goût, facilement supporté par les estomacs délicats, remplace avec avantage l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, les essences de salsepareille et les préparations à base d'iodure de potassium ou de mercure.

Approuvé par l'ancienne Société royale de Médecine, admis dans les hôpitaux de la Marine française dès 1788, approuvé en 1850 en Belgique pour le service sanitaire de l'armée belge, il a été en dernier lieu autorisé dans tout l'empire de Russie.

Le **Rob Boyveau-Lafecteur** est utile contre les affections de la peau, le rachitisme, les maladies dartreuses, scrofuleuses, et toutes celles qui sont liées à un vice du sang héréditaire ou acquis.

Comme dépuratif puissant, il complète les traitements commencés aux eaux minérales, détruit les accidents occasionnés par le mercure, et aide la nature à s'en débarrasser ainsi que de l'iodo quand on en a trop pris.

Dépôt général du **Rob Boyveau-Lafecteur**, à Paris, rue Richer, 12.

Dans toutes les Pharmacies.

A LA MONTRE DE BOIS.

MONTRES PERFECTIONNÉES.

Garanties quatre années. Payables après six mois d'essai. Faculté de rendre toute montre dont on ne serait pas satisfait. S'adresser à M. BEAUFILS, horloger à Parnay, ou à Saumur, tous les samedis, de midi à quatre heures, maison Beurois, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue du Puits-Neuf. (320)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

VÉRITABLES CAPSULES
RICORD

FAVROT
 Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du **Goudron** jointes à l'action anti-blennorrhagique du **Copahu**. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix : 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE
PILULES ET SIROP FAVROT
 au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE
PILULES DU D^r BONTIUS
 Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.

Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU

Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé. Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ^r de M. Brou.

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur. Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement. Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs. Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

Commission, Consignation, Représentation.

L'Agence vinicole de la rue Royale-Saint-Honoré, n^o 25 (Madame Paris) Agence de commission et de locations, en rapports continus avec les étrangers, maisons meublées, pensions de famille, etc. Offre à MM. les Négociants en vins et spiritueux, producteurs, bons expéditeurs, son concours actif, sérieux, avec offices de dégustations; situation exceptionnelle pour écouler leurs marchandises auprès d'une clientèle de premier ordre. (338)

FABRIQUE DE PIANOS
 Magasin de Musique et d'Instruments.

VENTE ET LOCATION

MAISON FISCHER

Fondée en 1846, Place de la Bilange, à Saumur.

PIANOS ET ORGUES des principales maisons de Paris, telles que : Pleyel, Erard, H. Hertz, Philippe-Henri Hertz, neuve, Elcké, Alexandre Debain, etc., etc., aux meilleures conditions et avec toutes facilités de paiement.

Instruments en bois et en cuivre, Partitions et Musique de choix, etc., aux mêmes conditions qu'à Paris. Abonnements de musique : 12, 15, 20 et 30 fr. par an. Abonnement d'accords (six accords par an) : 42 fr.

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN
AMER PICON
 Tonique et Hygiénique Supérieur à tous Bitters connus 1^{re} médaille à toutes les Expositions OR à PARIS, PROGRES à VIENNE

BENZINE COLLAS

MEILLEUR DISSOLVANT DES CORPS GRAS Pour le Nettoyage des étoffes, des Rubans et des Gants de Peau. BREVET D'INVENTION. — MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES.

Pour éviter les Contrefaçons ou Imitations EXIGER LA BANDE VERTE DÉPOSÉE

COMME MARQUE DE FABRIQUE, ET L'ADRESSE DE LA PHARMACIE C. COLLAS, 8, rue Dauphine, PARIS. Se vend chez les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers et Parfumeurs. (370)

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE METZ

Par Louis de Vallières

Un charmant volume in-18 carré, sur beau papier fort. Tous les Français qui regrettent la perte de l'Alsace et de la Lorraine voudront posséder ce livre, qui est un hommage rendu à notre ville-sœur qui gémit dans les fers. Pour recevoir franco, par le retour du courrier, cet intéressant et patriotique ouvrage, il suffit d'envoyer 2 fr. 50 c. à M. Louis de VALLIÈRES, 54, rue Dombasle, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur sousigné.